

PROTESTANTS ET INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Quelle présence ?

L'Église catholique a réagi rapidement aux débuts de l'unification européenne à la fin des années 1950. Mais qu'en est-il des Églises protestantes dont l'ecclésiologie est enracinée dans des identités régionales ou nationales ?

Pendant longtemps, le protestantisme s'est montré majoritairement réticent face à la construction européenne : l'influence culturelle du catholicisme, la crainte du centralisme, la perception d'une Europe strictement économique, la volonté de privilégier la grande Europe et le maintien des liens au-delà du rideau de fer furent déterminants à cet égard. Jusqu'à la fin des années 80, les Églises se sont peu engagées, et c'est le mouvement associatif qui assurera une présence protestante à Bruxelles. Un premier groupe, la « Commission œcuménique pour la coopération européenne », composé notamment par des hommes politiques se réclamant du protestantisme, tels Jean Rey, Denis de Rougemont, Max Kohstamm (adjoint de Jean Monnet) ou G. Heinemann (alors Président du Synode de l'Église protestante allemande) fut créé à Paris en 1950 sous la présidence d'André Philip. Un peu plus tard, en 1959, « L'association œcuménique pour Église et société » (AOES), qui regroupait des fonctionnaires européens et des pasteurs, s'est donné pour objectif d'explorer la pertinence du message chrétien par rapport au travail des institutions européennes. Cette association fut à l'origine du Centre œcuménique européen qui a regroupé de nombreuses organisations : La Commission Œcuménique Européenne pour Église et société (EECCS), la Commission des Églises auprès des migrants d'Europe (CEME), et l'association des organisations de développement en Europe (APRODEV).

IMPLICATION

C'est à partir de la fin des années 80, sous l'effet conjugué de la puissance mobilisatrice du marché unique, de la volonté d'ouverture de la commission européenne qui cherchait à établir des relations avec

les partenaires extérieurs et de la réunification allemande, que les Églises protestantes commencèrent à s'impliquer plus concrètement dans le projet européen.

En 1997, l'EECCS est devenue la Commission Église et Société (CSC) de la Conférence des Églises européennes (KEK) qui regroupe 120 églises protestantes, anglicane, orthodoxes et vieilles catholiques. Ancien président de l'Église Protestante Unie de Belgique (EPUB), Guy Liagre a quitté cette fonction au terme de ses deux mandats et est devenu le secrétaire général de la KEK depuis 1^{er} juin 2012.

En quoi consiste le travail de ces organisations ? Elles informent leurs églises membres des développements en cours dans les institutions européennes, et font connaître aux institutions européennes les préoccupations, questions et prises de position de leurs membres. Elles représentent des lieux de réflexion sur les enjeux éthiques des politiques communautaires mais aussi des lieux d'influence. Cette influence se joue en amont du processus décisionnel communautaire et passe par la construction d'un dialogue critique avec les dirigeants européens. L'un des objectifs est également de promouvoir un dialogue entre les Églises et les autres familles de convictions afin de réfléchir à une contribution commune à l'unité, la paix et la réconciliation en Europe.

METTRE EN LUMIÈRE

Il ne s'agit en aucun cas de prendre le pouvoir, édicter des dogmes ou promouvoir une « Europe chrétienne », mais bien de mettre en lumière les enjeux et implications éthiques des politiques menées par l'Union Européenne. L'un des domaines d'action privilégiés de la Commission Église et Société a toujours été la politique sociale : veiller, par exemple, à

ce que les mesures de libéralisation du marché ne se fassent pas au détriment des catégories de travailleurs les plus défavorisés ; souligner la responsabilité internationale de l'Europe à l'égard des pays en voie de développement. Du point de vue de la politique agricole, la Commission a plaidé très tôt en faveur du développement durable en s'appuyant sur le texte de la Genèse qui institue l'être humain comme « intendant » d'une création qu'il ne peut donc exploiter à sa guise. Lorsque l'on consulte le site de la Commission aujourd'hui (<http://csc.ceceurope.org/>) on peut constater combien la réflexion menée actuellement couvre de nombreux domaines d'action de l'Union Européenne : crise financière, renforcement de la transparence des procédures démocratiques, amélioration de la participation des citoyens, politique des droits humains, désarmement nucléaire, globalisation, changement climatique, éducation...

Alors que l'Europe traverse aujourd'hui des moments difficiles, les questions d'interdépendance, de solidarité et de justice ne sont-elles pas plus que jamais à l'ordre du jour ?



Laurence FLACHON,
Pastore de l'Église Protestante
de Bruxelles, paroisse du Musée